



Le 24 mai 2018

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le jeudi 31 mai 2018 à 20 h 00 en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 25 avril 2017.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Dénomination de la Cour de la Mairie du nom d' « Espace Colonel Arnaud Beltrame »
5. Rythmes scolaires – rentrée 2018/2019
6. Convention de groupement de commandes avec les communes du Pays du Gier pour la vérification périodique des installations de chauffage, ventilation et climatisation.
7. Convention de groupement de commandes avec les communes du Pays du Gier pour les contrôles périodiques des ascenseurs et monte-charges
8. Convention avec Saint Etienne Métropole pour l'installation et l'exploitation d'une station de charge (borne électrique) par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL).
9. Approbation de la décision budgétaire modificative n° 1 au budget principal – exercice 2018.
10. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCHI

